

NOTICE D'INFORMATION RELATIVE A LA PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

L'utilisation que nous faisons de vos informations nécessite votre confiance. Nous nous engageons ainsi à respecter les règles les plus strictes en matière de confidentialité et de protection des données. Cette notice vous informe sur la manière dont les données à caractère personnel sont recueillies et utilisées.

Vous vous engagez à porter cette notice d'information à la connaissance (i) de vos dirigeants et représentants légaux, (ii) de vos bénéficiaires effectifs, (iii) des personnes politiquement exposées et (iv) de vos collaborateurs en contact avec VFS. De plus, si vous n'êtes pas vous-même le conducteur du (des) véhicule(s) financé(s) par VFS/RTFS, vous vous engagez, pendant toute la durée de votre relation contractuelle avec VFS/RTFS, à communiquer la notice d'information aux conducteurs du (des) véhicule(s) concerné(s) ainsi qu'à recueillir leur consentement, le cas échéant. Vous vous engagez à transmettre la preuve de la communication de cette information à VFS/RTFS, à première demande.

1. Qui est le responsable de traitement ?

- VFS Finance France, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 392 532 230 , dont le siège social est situé 99 route de Lyon 69800 Saint-Priest; et
- VFS Location France, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 392 363 677, dont le siège social est situé 99 route de Lyon 69800 Saint-Priest (ensemble ou séparément « **Volvo Financial Services** » ou « **Renault Trucks Financial Services** » ou « **VFS/RTFS** » ou « **nous** »)

Agit en qualité de responsables du traitement de vos données à caractère personnel dans le but de de vous fournir les services convenus.

2. Pourquoi VFS/RTFS traitent-elles des données à caractère personnel ?

VFS/RTFS traite des données à caractère personnel aux fins de vous fournir les produits et services convenus contractuellement, de respecter ses obligations légales et réglementaires, de conduire son activité et de protéger ses intérêts. L'ensemble des finalités des traitements et leur justification juridique sont détaillées dans le tableau figurant ci-après.

3. Quelles sont les catégories de données traitées ?

Pour les finalités mentionnées ci-avant, VFS/RTFS collecte les données à caractère personnel que vous nous soumettez ou qui sont transmises par des tiers (entités du groupe Volvo, partenaires et sous-traitants de VFS/RTFS, autorités publiques et agences de notation). A défaut de pouvoir collecter ces données, VFS/RTFS ne pourra pas fournir les services.

Les catégories de données traitées par VFS/RTFS sont notamment:

1. les données d'identification des personnes (état civil, coordonnées, fonction) ;
2. les données relatives aux garants (état civil, situation économique, financière et professionnelle) ;
3. les données télématiques relatives aux véhicules financés par VFS/RTFS (telles que, sans que cette liste ne soit limitative, le kilométrage, la consommation, la géolocalisation, des diagnostics de maintenance, le mode de conduite des conducteurs (« **Données télématiques** »)).

4. Qui a accès aux données ?

VFS/RTFS accorde une grande importance aux données personnelles et ne les partage qu'avec des tiers dans le strict respect des règles applicables. En particulier, VFS/RTFS ne vend pas, ne partage pas ou ne transfère pas vos données à un tiers à des fins de marketing ou de publicité.

Les données traitées par VFS/RTFS pour les seules finalités décrites dans le tableau ci-après sont ainsi partagées avec :

- les employés concernés de VFS/RTFS ;
- les entités du groupe Volvo pour l'exercice de leurs missions ;
- les partenaires des marchés financiers de VFS/RTFS et à leurs partenaires en cas de vente d'une participation dans un financement et les créances futures connexes à un tiers ;
- les agences de notations et de prévention des fraudes ;
- les compagnies d'assurance et les intervenants du secteur de l'assurance;
- les personnes habilitées à préparer et gérer des contentieux dans le cadre de leurs fonctions et chargées de traiter les données en raison de leurs fonctions ;
- les autorités administratives, judiciaires et fiscales ;
- les sous-traitants de VFS/RTFS et notamment le prestataire d'hébergement de données, les prestataires auxquels VFS/RTFS externalisent des services et le prestataire de signature électronique.

VFS/RTFS porte une attention particulière aux engagements pris par ses partenaires et sous-traitants en matière de protection des données personnelles, et notamment de la sécurité et de la confidentialité des données. VFS/RTFS s'assure ainsi que, si un destinataire ou un sous-traitant est situé en dehors de l'Espace économique européen, il présente les garanties nécessaires à la sécurité et la confidentialité des données et signe les contrats de transferts de données conformes à la loi applicable.

5. Combien de temps vos données sont-elles conservées ?

Conformément à la réglementation, nous nous engageons à ne conserver vos données personnelles que le temps nécessaire pour atteindre l'objectif poursuivi, pour répondre à vos besoins et pour satisfaire à nos obligations légales. Les durées sont détaillées dans le tableau figurant ci-après.

En tout état de cause, lorsque nous n'avons plus besoin d'utiliser vos données personnelles, elles sont supprimées de nos systèmes et de nos registres ou rendues anonymes afin de ne plus permettre de vous identifier. Cependant, nous pouvons être amenés à conserver, en archive, certaines de vos données personnelles en vue d'être en mesure de répondre à toute action en justice, et ce pendant la durée de prescription prévue par la législation applicable.

6. Quels sont les droits des personnes concernées par les traitements de leurs données ?

En qualité de personnes concernées par les traitements de vos données personnelles, vous disposez du droit d'accès, de rectification et de mise à jour de vos données, du droit à l'effacement de celles-ci lorsqu'elles sont inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées, du droit à la limitation des traitements, du droit d'opposition aux traitements ainsi que du droit à la portabilité lorsque les données font l'objet de traitements fondés sur le consentement ou sur l'exécution d'un contrat. Vous pouvez aussi retirer à tout moment votre consentement lorsque les traitements sont fondés sur celui-ci. Vous disposez enfin du droit de définir des directives sur le sort des données post-mortem.

Pour toute question relative aux traitements de vos données ou pour exercer vos droits mentionnés ci-dessus, vous pouvez vous adresser à VFS/RTFS :

- par courriel : privacy@vfsc.com

- par voie postale : Data Privacy Office, 99, route de Lyon, TER A60 2 10, 69806 Saint Priest Cedex France.

Vous disposez également de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL située 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris.

Finalité des traitements	Base légale du traitement	Durée de conservation
Fourniture des produits et/ou services VFS/RTFS	Exécution du contrat Puis à compter de la fin du contrat, intérêt légitime de VFS/RTFS pour la défense de ses intérêts	Durée du Contrat VFS/RTFS + 5 ans à compter de son terme (+ 3 ans pour les Données télématiques)
Vérifications réglementaires	Respect d'obligations légales et réglementaires incombant aux sociétés de financement et aux intermédiaires en assurance	Durée de la relation commerciale + 5 ans
Aide à la décision de crédit pouvant reposer sur une base automatisée	Intérêt légitime de VFS/RTFS à pouvoir évaluer l'opportunité de proposer, étendre ou modifier le(s) financement(s) demandé(s)	5 ans à compter de la décision et 12 mois à compter du refus
Analyses de risque	Intérêt légitime de VFS/RTFS à pouvoir procéder aux vérifications relatives aux risques d'insolvabilité et de recouvrement	5 ans à compter de la décision et 12 mois à compter du refus
Gestion du parc automobile	Intérêt légitime de VFS/RTFS à pouvoir conduire des audits de routine, vérifier la maintenance et l'entretien des véhicules et déterminer la valeur marchande en cas de retour ou reprise des véhicules	Durée du Contrat VFS/RTFS + 5 ans à compter de son terme (+ 3 ans pour les Données télématiques)
Rapports de gestion / Reporting	Intérêt légitime de VFS à reporter des informations à une ou plusieurs sociétés du Groupe Volvo, notamment concernant la gestion et de la prévention de risques opérationnels (évaluation du risque, sécurité et prévention des impayés et de la fraude...) au bénéfice de l'ensemble des entités du Groupe.	Durée de la relation commerciale + 5 ans
Gestion des recours, précontentieux et contentieux	Intérêt légitime de VFS/RTFS à pouvoir gérer les recours, précontentieux et contentieux relatifs notamment aux questions de recouvrement de créances et de repossession des véhicules	Durée du Contrat VFS/RTFS + 5 ans à compter de la fin de la procédure (+ 3 ans pour les Données télématiques)
Lutte contre la fraude, déclarations des incidents et délits et déclarations de soupçon	Respect d'obligations légales et réglementaires incombant aux prestataires de services d'investissements	5 ans à compter de la clôture du dossier
Développement de produits ou services de financement spécifiques ou sur mesure	Intérêt légitime de VFS/RTFS à pouvoir fournir des produits et services répondant aux besoins du client	Durée de la relation commerciale + 3 ans
Elaboration et fourniture de produits et services d'assurances connexes	Intérêt légitime de VFS/RTFS à pouvoir concevoir et rechercher des produits et services répondant aux besoins du Client	Durée de la relation commerciale + 3 ans
Analyses statistiques	Intérêt légitime de VFS/RTFS à pouvoir fournir des produits et services répondant aux besoins du Client et anticiper les besoins de reprise et remplacement des véhicules	Durée de la relation commerciale + 3 ans

Proposition de programme d'amélioration en matière de sécurité	Intérêt légitime de VFS/RTFS à pouvoir fournir des produits et services répondant aux besoins du client	Durée de la relation commerciale + 3 ans
Prospection commerciale	Intérêt légitime de VFS/RTFS à pouvoir solliciter le Client pour lui proposer de nouvelles offres ciblées	Durée de la relation commerciale + 3 ans
Gestion des demandes de droit d'accès, rectification, opposition	Respect d'obligations légales et réglementaires liés à la protection des données	3 ans minimum à compter de l'exercice du droit
Cession de créances ou de contrats, co-baillage, convention de coopération/participation	Intérêt légitime de VFS/RTFS à trouver des sources de financement ou limiter ses risques de concentration	Extinction de la créance + 5 ans